



COMPTE RENDU DES PROJETS PARTICIPATIFS

Atelier Voirie du 7 mai 2010

1

Animateurs du groupe « Projet » :

M. Jean-Paul LONG, élu
Mr Guy TEZIER, Responsable Sces Techniques

Mr Serge COUCOULIS, élu

1. Rappel des grands objectifs de l'atelier « Voirie » :

- Maîtriser l'organisation du territoire et son développement,
- Promouvoir une utilisation économe de l'espace urbain et périurbain,
- Maîtriser les moyens de déplacements, contribuer à l'accessibilité du territoire,
- Assurer les cohérences entre le développement de l'urbanisation et la desserte du territoire,
- Protéger et mettre en valeur les paysages,
- Prévenir les risques et sécuriser les déplacements,
- Sécuriser la voirie et ses abords,
- Rendre la voirie accessible à tous en toute sécurité.

2. Restitution des débats :

- Il s'agit de travailler sur la remise en état des chemins des Gorguettes et des Playes à Plan Redon.
- La première remarque porte sur la largeur :
 - Y aura-t-il élargissement ou aires de croisement ?
 - Si élargissement, il doit être suffisant pour le confort,
 - Mais à minima pour ne pas engendrer une augmentation de la vitesse.
- Prévoir de limiter la vitesse par la contrainte (ralentisseurs).
- La municipalité a-t-elle mesuré la fréquence et l'importance du trafic ?
- Sinon, a-t-elle prévu de le faire ?
- L'élargissement pourrait-il permettre la création de trottoirs ou d'espaces sécurisés pour les piétons ?
- Il est suggéré la création d'une piste cyclable sur les Gorguettes. Ou peut être une bande mixte piétons/vélos.





COMPTE RENDU DES PROJETS PARTICIPATIFS

- Pour la sécurité des piétons et de manière plus générale, pourquoi ne pas imaginer le port de brassards fluorescents à l'instar des gilets jaunes.
- Il faudrait profiter aussi de cette initiative pour soigner la signalétique.
- Il apparaît important de canaliser les eaux de sources et de pluies par busage ou toutes autres solutions.
- Ajouter dans l'étude, le traitement des eaux en amonts des chemins (ruissellements).
- Enfin, il faut systématiser l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques à chaque nouvel investissement.

2

La prochaine réunion spécifique de l'atelier « Voirie », aura lieu le vendredi 5 novembre 2010 à 18h30, en mairie en salle des mariages et portera sur le projet « aménagement et réhabilitation du chemin des Gorguettes.»

Jean-Paul LONG,
Conseiller Municipal

Serge COUCOULIS,
Conseiller Municipal

